



Citrus Express Gel

Produit de dégraissage tout usage à base de dissolvant gélifié permettant d'enlever le chewing gum, les huiles, la graisse, l'encre, etc.

Numéro de révision: 3

Date de révision: 2015-09-16

1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	Citrus Express Gel Produit de dégraissage tout usage à base de dissolvant gélifié permettant d'enlever le chewing gum, les huiles, la graisse, l'encre, etc.		
Code du produit:	95002523		
FDS #:	MS0800337		
Utilisation recommandée:	• Industriel/Institutionnel • Soins des Moquettes • Ce produit est projeté être utilisé non dilué.		
Utilisations déconseillées:	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées		
Producteur, importateur, fournisseur	<table border="0"> <tr> <td>Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 2415 Cascade Pointe Blvd. Charlotte, NC 28208 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com</td> <td>Siège social au Canada Diversey, Inc. - Canada 3755 Laird Road Units 8-11 Mississauga, Ontario L5L 0B3 Phone: 1-800-668-7171</td> </tr> </table>	Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 2415 Cascade Pointe Blvd. Charlotte, NC 28208 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com	Siège social au Canada Diversey, Inc. - Canada 3755 Laird Road Units 8-11 Mississauga, Ontario L5L 0B3 Phone: 1-800-668-7171
Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 2415 Cascade Pointe Blvd. Charlotte, NC 28208 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com	Siège social au Canada Diversey, Inc. - Canada 3755 Laird Road Units 8-11 Mississauga, Ontario L5L 0B3 Phone: 1-800-668-7171		
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Inflammabilité	Liquide combustible, Catégorie 4



Mention d'avertissement:

Avertissement.

Déclarations sur les risques et la sécurité

LIQUIDE COMBUSTIBLE. CAUSE DES IRRITATIONS OCULAIRES GRAVES. PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE.

Éloigner des flammes et des surfaces chaudes. Défense de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter de respirer les émanations. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Peut

Citrus Express Gel
Produit de dégraissage tout usage à
base de dissolvant gélifié permettant
d'enlever le chewing gum, les huiles, la
graisse, l'encre, etc.

causer des irritations dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Boire une tasse de lait ou d'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet
Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Classification du produit dilué @ RTU

Déclarations sur les risques et la sécurité

Pas nécessaire.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Alcool benzylique	100-51-6	5 - 10%
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	5 - 10%
Alcools éthoxylés	68439-46-3	3 - < 5%
D-limonène	5989-27-5	1 - < 3%

*Les pourcentages exacts sont retenues à titre de renseignements commerciaux secrets

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

Par voie cutanée: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à grande eau savonneuse. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Boire une tasse de lait ou d'eau.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Conditions médicales aggravées: Aucun à notre connaissance.

Produit Dilué:

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposion (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention Aucune méthodes spéciale n'est requise
Moyen d'extinction approprié Sans objet.
Dangers spécifiques Sans objet.

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. LIQUIDE COMBUSTIBLE. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Niveau d'aérosol (le cas échéant) : Sans objet.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Alcool benzylique	100-51-6	-	-
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	10 ppm (TWA)	-
Alcools éthoxylés	68439-46-3	-	-
D-limonène	5989-27-5	-	-

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.

Protection individuelle

Protection des yeux:

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau et du corps:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

Protection des yeux:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des mains:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et du corps:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: Liquide

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point/intervalle de fusion indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Densité 8.17 lbs/gal 0.98 Kg/L

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.

Point d'éclair 148 °F 64.4 °C

Viscosité: Pas d'information disponible.

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 0.3 % *

Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.

Sustained combustion: Sans objet.

Couleur: Turbidité Laiteux, **primaire** Blanc

Odeur: primaire Agrumes

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé Sans objet.

Solubilité: complètement soluble

Densité relative (relativement à l'eau): 0.98

Densité gazeuse: Pas d'information disponible.

Pression de vapeur: Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Phosphore élémental: 0.00 % by wt.

pH 9.3

La corrosion des métaux: Non corrosif

Citrus Express Gel

Produit de dégraissage tout usage à base de dissolvant gélifié permettant d'enlever le chewing gum, les huiles, la graisse, l'encre, etc.

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - inférieure: indéterminé
@ RTU 9.3 148 °F 64.4 °C

% COV par poids dse la dilution d'emploi 0.3

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity:	Not Applicable
Stabilité	Le produit est stable
Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnement prévisible.
Matières à éviter	Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
Conditions à éviter	Pas d'information disponible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Ne sera probablement pas un irritant dans des conditions d'utilisation normale.

Contact avec les yeux: Cause des irritations oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, des rougeurs et des larmolements.

Ingestion: Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.

Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

Sensibilisation: Peut causer une réaction allergique cutanée. Les symptômes peuvent inclure une éruption cutanée, une urticaire, des démangeaisons, des bosses, des rougeurs, un gonflement et/ou de l'inconfort.

Target Organs (SE): Aucun à notre connaissance.

Target Organs (RE): Aucun à notre connaissance.

Inscriptions comme cancérrogènes: Le d-limonène est indiqué par le CIRC comme un agent cancérogène du groupe 2B, car il pourrait faire partie d'un groupe d'hydrocarbures génériques. Toutefois, la monographie du CIRC précise spécifiquement que le d-limonène ne produit pas d'effets cancérrogènes. Par conséquent, cette substance chimique n'est pas considérée comme un agent cancérogène.

Composant(s)	CAS #	NTP	IARC	OSHA	California Proposition 65	California Proposition 65 relative à la reproduction
D-limonène	5989-27-5		-			

Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >5000

(ETA) - par voie cutanée >5000

(mg/kg):

aiguë (ETA) - par inhalation des >20

brumes (mg/l):

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) : Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués): Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé

Catégorie de risque en vertu de la loi Non réglementé

RCRA (produits dilués):

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Description du connaissance DOT (voie terrestre) BUFFING OR POLISHING COMPOUNDS

Description du voie maritime connaissance BUFFING OR POLISHING COMPOUNDS

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDSL).

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Alcool benzylique	100-51-6	X	-	X	-
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	-	X	-	-
Alcools éthoxylés	68439-46-3	-	-	-	-
D-limonène	5989-27-5	-	X	-	-

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	5 - 10%			X

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
éther butylique de glycol diéthylène	X		

Réglementation Canadienne

Composant(s)	CAS #	NPRI
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	X
D-limonène	5989-27-5	X

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 2

Inflammabilité 2

Instabilité 0

Produit Dilué: Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

Citrus Express Gel

Produit de dégraissage tout usage à base de dissolvant gélifié permettant d'enlever le chewing gum, les huiles, la graisse, l'encre, etc.

Numéro de révision: 3
Date de révision: 2015-09-16

Cause de la révision:	Sans objet
Préparé par :	NAPRAC
Avis supplémentaire	• Contient un parfum additionné - voir la description précise sous la rubrique " Odeur " de la Section 9.

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.